



# Mon employeur me demande d'interdire des clients

Par **employesupermarche**, le **27/02/2015** à **07:34**

Bonjour et merci de votre aide,

Je travail depuis presque deux ans dans un petit supermarché dans le 04, je suis au status de CDD au titre d'employé libre-service.

Je travail au poste de caissier et mon employeur exige que j'interdise l'accès à certains clients avec qui il à eu des problèmes (tentative de vol, ou autre délits dont j'ignore les détails).

Il est à noter que je ne dispose d'aucun renseignement sur ces personnes (nom, adresse, etc) et qu'aucune plainte n'a été déposé par la direction du magasin à l'encontre de ces personnes. Cet ordre m'est donc uniquement donné par les paroles de mon employeur et aucun texte n'est adressé que ce soit pour moi ou ces clients.

Je ne suis pas habilité à jouer les vigiles ou agent de sécurité et je ne souhaite pas le devenir.

Mon employeur exige aussi que je demande aux clients de présenter tous leurs sacs en caisse (ce qui n'empêche pas les vols). Il m'a déjà reproché quand cas de vol j'étais alors le responsable.

Merci.

Par **Visiteur**, le **27/02/2015** à **08:16**

Bonjour,

"Je ne suis pas habilité à jouer les vigiles ou agent de sécurité " vous avez la réponse. Pour les sacs et cabas ça se fait dans pas mal d'enseignes; quant à être responsable des vols ? ça veut dire quoi ? complice ? vous n'êtes pas là pour assurer la sécurité ! En fait votre employeur veut économiser la présence d'un vigile en vous demandant de remplir ce rôle !? au risque de votre intégrité physique !

Par **P.M.**, le **27/02/2015** à **11:04**

Bonjour,

Vous pourriez commencer par demander à l'employeur de vous fixer ces directives par écrit...